



REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'EURE

ARRÊTÉ N° 2026 – 30 – CONC
PORTANT LISTE D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE - SESSION 2026

- Vu Le Code Général de la Fonction Publique ;**
- Vu** loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté
- Vu** le décret n° 94-163 du 16 février 1994 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
- Vu** le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriales ;
- Vu** le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007, modifié, fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- Vu** le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;
- Vu** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu** le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
- Vu** l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le modèle de document retraçant l'expérience professionnelle des candidats à certains concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale ;
- Vu** le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys ;
- Vu** le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap, pris pour application des dispositions de l'article 92 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu** le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article L325-30 du Code Général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;
- Vu** l'arrêté n° 2025-07-CONC du 27 mars 2025 portant ouverture de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe - session 2026.
- Vu** l'arrêté n° 2025-27-CONC du 10 juillet 2025 portant admission à concourir à l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe - session 2026
- Vu** l'arrêté n° 2025-35-CONC du 23 décembre 2025 portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe - session 2026.
- Vu** l'arrêté n° 2026-02-CONC du 7 janvier 2026 portant désignation des correcteurs et examinateurs de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe - session 2026 ;

CONSIDÉRANT la liste des candidats admis dressée par le jury d'admission de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe - session 2026, qui s'est réuni le 03 juillet 2026.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont inscrits sur la liste d'admission de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe - session 2026, à compter du **03 juillet 2026**, les candidats ci-après cités :

NOM	Prénom	SPÉCIALITÉ
ACHOUR	Samira	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
ALAIN	Jeremy	CONDUITE DE VEHICULES
ALLOUCHERY	Albin	LOGISTIQUE ET SECURITE
AMICHE	Hichem	CONDUITE DE VEHICULES
BACHELET	Matthieu	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
BARBET	Lucille	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
BARBOSA DE OLIVEIRA	Mikael	CONDUITE DE VEHICULES
BEHILIL	Fatiha	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
BENBACHIR	Mohammed	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
BENGTSSEN	Delphine	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
BEURIOT	Sonia	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
BLANC	Stéphanie	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
BLONDEL	Gérald	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
CAUMONT	James	CONDUITE DE VEHICULES
COEURJOLI	Sébastien	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
COLOMBEL	Gael	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
CONAN	Matthéo	CONDUITE DE VEHICULES
COQUISART	Maximilien	CONDUITE DE VEHICULES
COZETTE	Antoine	CONDUITE DE VEHICULES
DAMÉ	Gaetan	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
DE MONTGOMERY LOVE D' EGLINTON	Peeter	CONDUITE DE VEHICULES
DEBRIS	Rudy	CONDUITE DE VEHICULES
DECAENS	Thomas	CONDUITE DE VEHICULES
DENEUVE	Florian	CONDUITE DE VEHICULES
DENEUVE	Thibault	LOGISTIQUE ET SECURITE
DURAND	Maxime	CONDUITE DE VEHICULES
DUROT	Mathieu	MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE
E SOUSA	Sébastien	MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE
EKOMAN	Pierre	CONDUITE DE VEHICULES
ESNAUX	Stephane	CONDUITE DE VEHICULES
FOUISNET	Jennifer	CONDUITE DE VEHICULES
FOURNIER	Loic	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
GARREAU	Fabien	CONDUITE DE VEHICULES
GOAVEC	Céline	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
GODON	Amandine	ENVIRONNEMENT, HYGIENE

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX - BP 276 - 27002 EVREUX CEDEX - Tél : 02 32 39 23 99

Mail : info@cdg27.fr - Site Internet : www.cdg27.fr

NOM	Prénom	SPÉCIALITÉ
GOUPIL	Fabien	CONDUITE DE VEHICULES
GROULD	Alexandre	CONDUITE DE VEHICULES
HAUTEUR	Delphine	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
HELLOT	Jeremy	CONDUITE DE VEHICULES
HONORE	Cheyenne	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
HORLAVILLE	Camille	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
HOUIS	Thomas	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
HUCHER	Stephane	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
HUE	Laurent	CONDUITE DE VEHICULES
KABOUCHE	Krimo	CONDUITE DE VEHICULES
KAYA	Murat	CONDUITE DE VEHICULES
LASKOWSKI	Stanislas	CONDUITE DE VEHICULES
LE GALL	Ayrton	CONDUITE DE VEHICULES
LE MAU	Flore	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
LEBOULEUR	Yohan	CONDUITE DE VEHICULES
LECLERC	Sara	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
LEFEBVRE	Delphine	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
LEFEBVRE	Eva	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
LEFOL	Landry	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
LEMARCHAND	Fabien	CONDUITE DE VEHICULES
LEMELLE	Laurine	CONDUITE DE VEHICULES
LEMIRE	Kevin	CONDUITE DE VEHICULES
LEMUET	Rémi	CONDUITE DE VEHICULES
LEROUX	Jeremy	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
LESCENE	Chris	CONDUITE DE VEHICULES
LESUEUR	Sylvain	CONDUITE DE VEHICULES
LETELLIER	Michael	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
LIBERCE	Christophe	CONDUITE DE VEHICULES
LOCHEREAU	Cécilia	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
MAHROUCHI	Boualem	CONDUITE DE VEHICULES
MAHROUG	Jaouad	CONDUITE DE VEHICULES
MOSNI	Clément	LOGISTIQUE ET SECURITE
MOUQUET	Katie	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
NAUD	Estelle	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
NICOLLE	Jessy	CONDUITE DE VEHICULES
PAGNIEZ	Kévin	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
PATRICE	Alexandre	CONDUITE DE VEHICULES
PAYS	Laura	CONDUITE DE VEHICULES
PELEAU	Cathie	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
PERRINE	Julien	LOGISTIQUE ET SECURITE

NOM	Prénom	SPÉCIALITÉ
PLATEL	Aurélien	MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE
POREE	Gilles	CONDUITE DE VEHICULES
PREVOST	Alexis	CONDUITE DE VEHICULES
QUIEVREUX	Yann	CONDUITE DE VEHICULES
RAHMANI	Lynda	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
RAOULT	Cassandra	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
REDON	Alexandre	CONDUITE DE VEHICULES
RENAULT	Yoni	CONDUITE DE VEHICULES
ROSE	Joris	CONDUITE DE VEHICULES
ROUCOU	Mickael	CONDUITE DE VEHICULES
ROUSSEL	Alexandre	MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE
SAEGAERT	Eric	CONDUITE DE VEHICULES
SAHA	Chris	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
SALZET	Mathieu	CONDUITE DE VEHICULES
SAUVAGE	Cindy	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
TAQUET	Frédéric	CONDUITE DE VEHICULES
TARJET	Charles	CONDUITE DE VEHICULES
TELLATI	Ibtissam	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
THUNE	Mélanie	ENVIRONNEMENT, HYGIENE
VELO	Olivier	LOGISTIQUE ET SECURITE
VETTER	Rémi	LOGISTIQUE ET SECURITE
VIANDIER	Paul	MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen - 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'EURE.

FAIT À EVREUX, le 03 juillet 2026

Le Président



Pascal LEHONGRE

